

Surveillance du marché



**DANGER
ÉLECTRICITÉ**



L'avènement de la technologie LED a considérablement bouleversé le marché de l'éclairage avec l'arrivée de nombreux nouveaux entrants.

Ceux-ci ont vu dans cette mutation technologique, couplée avec la révolution numérique et ses conséquences sur les canaux de distribution et de vente, une opportunité d'affaires.

Certain de ces nouveaux entrants sont bien souvent ignorants des réglementations qui garantissent la sécurité du consommateur (DBT, CEM, RED), qui participent à la réduction des impacts écologiques des luminaires (RoHS, DEEE et ErP) mais aussi informent les consommateurs et utilisateurs (Erp et Affichage Environnemental).

La connaissance et la mise en œuvre de ces réglementations a un coût important pour les fabricants/metteurs sur le marché. Ceux qui s'affranchissent de ces obligations exercent donc une concurrence déloyale vis-à-vis des autres acteurs du marché .

C'est à la demande de ses adhérents, que le Gil-Syndicat du luminaire, a mis au cœur de ses missions des actions pour le rétablissement d'une concurrence loyale entre tous les acteurs du marché .

Pour poursuivre cet objectif, le Gil-Syndicat du Luminaire participe, entre autre, au projet CLI (<https://compliantlightinginitiative.eu/>) de Lighting Europe.

Cette initiative de l'Industrie Européenne a été mise en place dans quatre pays Européens (en France via le GIL). Elle vise à organiser régulièrement des campagnes de vérification de la conformité des luminaires.

GIL-Syndicat du
luminaire
8 rue Saint Claude
75003 Paris
contact@luminaire.org
www.luminaire.org
0142784805

Surveillance du marché

	LUMINAIRE 1	LUMINAIRE 2	LUMINAIRE 3	LUMINAIRE 4	LUMINAIRE 5	LUMINAIRE 6
Présence Marquage CE	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
<i>Conformité marquage adresse</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI
<i>Conformité marquage classe</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI
<i>Conformité tension d'alimentation</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON
<i>Conformité info recouvrabilité</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Présence Symbole DEEE	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI
Protection contre les chocs électrique	oui	oui	oui	oui	non	oui
Contrôle des performances annoncées <i>Annoncées/vérfiées</i>						
<i>Flux</i>	1440/1253	480/303	1700/1942	2880/2486	?/135,2	600/639,8
<i>Consommation</i>	18/15,3	6/5,9	18/19,1	24/22,6	3/3,37	6/7,02
<i>Température de couleur</i>	3000/3052	3000/2725	3000/3070	3000/3058	?/5560	3000/2911
<i>Indice de rendu des couleur</i>	80/72,8	80/82	80/82	80/83,7	?/81	80/83
Présence Etiquetage Règlement 874/2012	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI

La première campagne a portée sur les luminaires encastrés vendus sur internet.

Six luminaires ont été tiré au sort et ont fait l'objet de vérifications.

Ces résultats sont malheureusement révélateurs de l'état du marché :

- un des produit est dangereux
- sur quatre d'entre eux, la classe électrique mentionnée est fausse
- sur quatre d'entre eux, la tension d'alimentation indiquée est inexacte
- sur trois d'entre eux, le symbole DEEE est absent, on peut donc en déduire qu'ils ne sont adhérents d'aucun éco-organisme
- Sur quatre d'entre eux, le flux vérifié est inférieur de plus de 12% du flux annoncé
- sur trois d'entre eux, ne figure pas l'étiquette énergie obligatoire

Globalement un seul produit est conforme a l'ensemble des obligations que nous avons vérifiées.

L'ensemble des entreprises concernées ont été avertis des résultats et les dossiers des produits non-conformes ont été transmis à la DGCCRF.

Cette initiative sera renouvelée une à deux fois par an.

GIL-Syndicat du
luminaire
8 rue Saint Claude
75003 Paris
contact@luminaire.org
www.luminaire.org
0142784805